

TERRITOIRES DE PROJET

Numéro
28
AUTOMNE
2024

LA LETTRE DES PÔLES TERRITORIAUX ET DES PAYS

Interview exclusive : Stéphane DELAUTRETTE

Nouveau Président ANPP - Territoires de projet,
Député de Haute-Vienne

Forêts

Pays de la Déodatie

Fédération nationale des agences d'urbanisme

Interview de Brigitte BARIOL-MATHAIS, Déléguée générale

Pays de la Déodatie - Camps de la Bûre © Fanny MOURS



SOMMAIRE

.....

3 Éditorial

4 Actualités

EN EXCLUSIVITE

6 Interview du Mag - Stéphane DELAUTRETTE

NOS TERRITOIRES

8 Pays de la Déodatie : Forêts

10 Pays Monts et Barrages - Interview Maxime ROBY

NOS PARTENAIRES

12 Jeux BORDIER

13 Fédération nationale des agences d'urbanisme

ANPP VOUS ACCOMPAGNE

15 Circuits-courts

16 Alimentation durable

18 Questions juridiques

19 Enquête : Rénovation énergétique

WEBMAGAZINE ÉDITÉ PAR ANPP - TERRITOIRES DE PROJET

Directeur de la publication :
Stéphane DELAUTRETTE, Président

Directeur de la rédaction :
Michael RESTIER, Directeur

Rédactrice en chef et mise en page :
Manel BELMOKH, Chargée de mission



POUR NOUS CONTACTER :
06 12 02 01 78 / 22, rue Joubert 75009 PARIS
contact@anpp.fr / anpp.fr



SCAN ME

EDITORIAL



Chers adhérents et partenaires,

Nouvellement élu à la Présidence ANPP - Territoires de projet, **je souhaite tout d'abord sincèrement vous remercier pour votre confiance.** Je mesure la tâche qui m'est confiée, que j'assumerai pleinement avec Béatrice LATOUCHE, Présidente déléguée, Présidente du PETR Vallée du Loir, mais aussi Vincent THIEBAUT, 1^{er} Vice-président, Député du Bas-Rhin.

Je tiens ensuite à saluer respectueusement le travail remarquable de ma prédécesseuse **Josiane CORNELOUP, qui a su avec ambition et conviction faire vivre les valeurs du développement local** et celles de la ruralité auprès des pouvoirs publics. Je n'aurai de cesse que de poursuivre, dans cet état d'esprit, ces échanges réguliers avec les ministères, mes collègues parlementaires et nos partenaires. **ANPP - Territoires de projet restera un interlocuteur constructif et fiable, mais également vigilant et exigeant** pour s'assurer de l'efficacité de nos politiques publiques locales et nationales.

Et la tâche sera rude ! Au lendemain d'une élection européenne difficile en juin dernier, s'en est suivi un épisode inédit de notre vie politique avec la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections des 30 juin et 7 juillet, dans les circonstances et avec les résultats que nous connaissons !

Le message envoyé est clair : il nous faut **immanquablement et collectivement redonner du sens à l'action publique**, redonner de la confiance dans les institutions, redonner de l'espoir dans les coopérations, redonner une émotion dans l'engagement, redonner une vision pour chaque territoire.

Ce nouvel élan ne se fera que dans un climat apaisé entre le gouvernement et les collectivités, sans caricature. Le malheureux épisode visant à rendre responsable les collectivités du déficit budgétaire de l'État est grotesque ! Dépassons cette maladresse et **invitons l'État à faire résolument confiance aux collectivités, aux élus locaux.** Je resterai, avec l'ensemble des élus du Conseil d'administration, totalement mobilisé pour que le **bon sens et l'intelligence collective puissent reconnaître la plus-value des Territoires de projet, comme interlocuteurs incontournables d'un développement local apaisé et ambitieux.**

Vous, acteurs locaux, élus et techniciens, êtes la réponse à cette équation du bien-vivre ensemble. La réponse est locale et nous porterons ensemble ce message.

ANPP - Territoires de projet est à vos côtés, au service de ses adhérents, toujours plus nombreux, que nous remercions pour leur soutien et leur fidélité.

Merci pour votre confiance.

Stéphane DELAUTRETTE

Président ANPP - Territoires de projet
Député de la Haute-Vienne

ACTUALITES



Nouvelle gouvernance

Stéphane DELAUTRETTE, Député de Haute-Vienne, a été élu président de l'association ANPP - Territoires de projet, à l'occasion de l'Assemblée générale du 18 septembre 2024. Il succède ainsi à la présidente sortante, Josiane CORNELOUP, Députée de Saône-et-Loire, dans le respect de l'alternance politique de notre association. Stéphane DELAUTRETTE sera secondé par Béatrice LATOUCHE, Présidente du PETR Vallée du Loir, par ailleurs Maire du Lude (72). S'en est suivi une installation du Conseil d'administration et l'élection du Bureau.



[Retrouvez la composition du Conseil d'administration >>](#)



Enquête RH

En cette rentrée 2024, ANPP - Territoires de projet souhaite mettre à jour ses connaissances sur les ressources humaines et, plus particulièrement, sur le recrutement dans les Territoires de projet. Nous vous invitons à répondre à ce questionnaire avant le 2 octobre 2024, dont les réponses nous permettront de vous représenter au mieux dans la période qui s'ouvre.

[Répondre à l'enquête >>](#)



Fresque de l'Engagement local

[La Fresque de l'Engagement local >>](#) fait sa rentrée ! Après une période estivale de consolidation des outils, elle est plus que prête à continuer à se déployer dans les territoires, après Verdun, Castelnaudary, Morlaix, Lons-le-Saulnier, Pithiviers, Céret...

[Une nouvelle vidéo de présentation >>](#) vient préciser le rôle et le fonctionnement de la Fresque de l'Engagement local.

Consultable sur Youtube et notre site internet, cette vidéo montre un aperçu de l'expérience FEL : format, enjeux, acteurs méthodes et valeurs essentielles à la création d'initiatives concrètes et à l'implication de chacun sur son territoire.



ACTUALITES



Vie associative en ruralité

La Ministre déléguée en charge des Collectivités locales et de la Ruralité, Dominique FAURE, a confié à Cyril CIBERT, maire de Chenevelles (472 habitants - 86), vice-président du Grand-Châtelleraut en charge de l'économie, et Président des Maires Ruraux de la Vienne, une mission relative à la vie associative en ruralité, remis ce 28 aout 2024. En 2024, la France compte 1.270.000 associations. Ce chiffre est stable depuis de nombreuses années avec 70.000 créations pour autant de dissolutions. Les associations sportives, culturelles et de loisirs représentent plus de 50% des activités associatives.



[Consulter la note de synthèse >>](#)



Recueil base de données



Pour se repérer dans le foisonnement de supports numériques, ANPP - Territoires de projet a identifié les bases référentielles numériques pour alimenter les travaux de ses adhérents, dans la diversité des politiques publiques qu'ils portent. Car disposer de données, les mobiliser et les traduire est devenue une compétence et un défi pour l'action publique. Rendues accessibles à travers de nombreux outils, ANPP - Territoires de projet en a recensé plus d'une centaine pour vous faciliter l'exercice de vos missions [dans un recueil à découvrir ici >>](#).



Agenda

27 **septembre** : [Vendredis territoriaux - "A quand des soins pour tous ?" >>](#)

Octobre

4 : Ressources territoriales - ["Écosystème de l'accompagnement aux entreprises" >>](#)

25 : Vendredis territoriaux - ["Le développement économique local sera ESS ou ne sera pas !" >>](#)

Novembre

8 : [Quels financements mobiliser pour "transitionner" ? \(animé par le CLER\) >>](#)

29 novembre : Vendredis territoriaux sur le thème de "l'énergie"

Décembre

6 : Ressources territoriales - ["Crowdfunding, rémunérer en nature, pourquoi pas !" >>](#)

13 : Vendredis territoriaux sur le thème du "numérique"

INTERVIEW DU MAG



Stéphane DELAUTRETTE est Député de la Haute-Vienne, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

- Ingénieur dans le domaine de l'environnement de métier, il est conseiller municipal des Cars, dont il a été le maire pendant 15 ans.
- Il a été conseiller départemental du canton de Saint-Yrieix-la-Perche, Président de la Communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus et Président du Pays de la Châtaigneraie Limousine pendant près de 10 ans.

Stéphane DELAUTRETTE

Président ANPP - Territoires de projet, Député de la Haute-Vienne

Vous venez d'être élu à la présidence ANPP - Territoires de projet. Pourriez-vous vous présenter ?

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du réseau et des collègues pour votre confiance. Je mesure l'engagement et la force de l'écosystème ANPP - Territoires de projet, que je connais bien et depuis longtemps, pour avoir été Président de Pays de nombreuses années. Pour vous répondre ; je suis actuellement député de Haute-Vienne, membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire et membre de la Délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation. Ingénieur dans le domaine de l'environnement de métier, j'ai été précédemment maire des Cars, conseiller départemental de Saint-Yrieix-la-Perche, Président de la Communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus et Président du Pays de la Châtaigneraie Limousine pendant près de 10 ans.

Je pense être familier du monde des collectivités locales. Je me définis comme étant très attaché aux valeurs du développement local et à la ruralité, je mène ainsi mon engagement au prisme de mes combats : transition écologique, justice sociale, solidarité et ruralité.

"Je me définis comme étant très attaché aux valeurs du développement local et à la ruralité."

Vous le notiez, en tant que Président du Pays de la Châtaigneraie Limousine, quel est votre regard sur cette expérience ?

J'ai été un Président de Pays heureux. La démarche prospective, de partage, de mutualisation, de coordination, mais surtout la pertinence et la justesse d'un regard ambitieux pour le territoire, me semble plus que jamais adapté.

L'approche projet, la dynamique de concertation et de participation me parle, singulièrement en cette période où il y a une quête de sens et le Pays porte les valeurs et les principes du développement local. J'aime mon Pays, j'aime ma ruralité, j'aime les ruralités. L'occasion m'en étant donnée, je tenais à remercier tous mes collègues élus locaux, présidents de Territoires pour leur implication au quotidien. Je connais votre engagement, merci à vous, merci à tous !

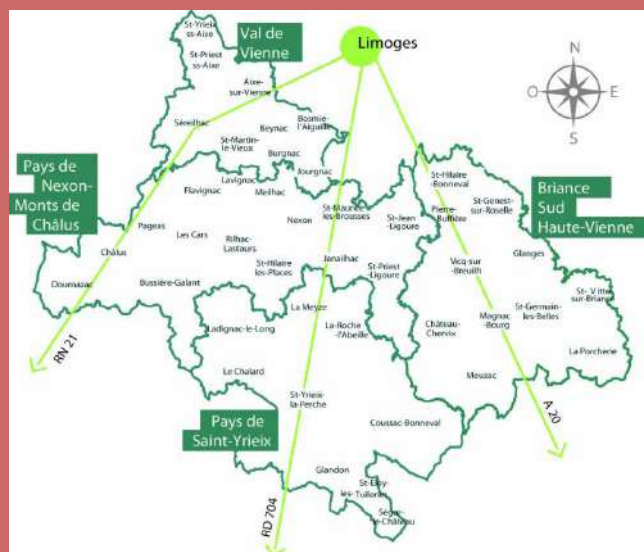


"L'approche projet, la dynamique de concertation et de participation me parle, singulièrement en cette période où il y a une quête de sens et le Pays porte les valeurs et les principes du développement local."

Quels objectifs vous fixez-vous à la présidence ANPP - Territoires de projet ?

Les dernières grandes lois territoriales ont voulu théoriser la réalité en standardisant notre organisation à partir d'un seul critère, la taille des collectivités, gage d'efficacité et d'économie... Colossale erreur !!! Si "engagement et proximité", puis "3DS" ont adouci les irritants, assoupli, force est de constater que l'efficacité de l'action publique n'est pas au rendez-vous, trop de normes, d'injonctions contradictoires, de rigidité et d'uniformité, d'addiction culturelle à la centralisation et à la défiance... Il faut redonner aux élus le pouvoir d'agir, d'inventer des possibles car si l'État doit impulser, ce sont les élus locaux qui fédèrent les énergies qui créent des solutions. L'État doit accompagner, faciliter, permettre, oser l'expérimentation, la différenciation, en un mot : faire confiance.

"Il faut redonner aux élus le pouvoir d'agir, d'inventer des possibles car si l'État doit impulser, ce sont les élus locaux qui fédèrent les énergies qui créent des solutions."



TERRITOIRE EN ACTION

.....

FORÊTS

PAYS DE LA DEODATIE

Le PETR du Pays de la Déodatie est un outil de coopération au service de ses 3 EPCI (CA de Saint-Dié-des-Vosges, CC de Bruyères Vallons des Vosges, CC Gérardmer Hautes Vosges) **situé dans le Massif Vosgien et regroupant 119 communes**. Ce territoire rural de moyenne montagne, **recouvert à 70% par de la forêt majoritairement résineuse**, fait face à de nombreux défis de transition : économique (tourisme de neige sur les crêtes, industrie textile historiquement, ...), écologique (bâties anciens avec des problématiques thermiques importantes, ressource en eau et absence de culture de la rareté en eau, biodiversité spécifique aux forêts froides et humides, forêts peu adaptées au changement climatique, ...), sociale (population vieillissante et avec des facteurs de vulnérabilité importants liés à la mobilité, l'emploi...).

L'activité du Pays de la Déodatie se structure autour de 3 pôles : Développement territorial, Maison de l'Habitat et de l'Énergie et Financement LEADER. Le Pays de la Déodatie se mobilise **en faveur de la transition écologique et l'adaptation au changement climatique** sur le territoire au travers d'une ingénierie territoriale forte d'une vingtaine d'agents. Dans cette optique d'accompagnement, le PETR du Pays de la Déodatie et ses partenaires ont signé un Contrat de Transition Écologique (CTE) en janvier 2020, dont le fil rouge des actions est l'adaptation du territoire au changement climatique. L'objectif est d'aider les EPCI à anticiper les effets du changement climatique au-delà des démarches d'atténuation en réalisant des études **(1)**, en expérimentant des actions concrètes d'adaptation **(2)** et en sensibilisant les acteurs locaux à ce sujet **(3)**.

Parmi les 6 grands axes de travail du CTE, l'un porte sur la "filière forêts-bois" avec pour objectif le renforcement de la résilience des forêts, l'adaptation de la filière bois et le développement des circuits-courts.

1. Dès 2020, une étude de vulnérabilité de la filière forêts-bois a été lancée >>

2. Suite à cette étude, 8 groupes de travail thématiques ont été constitués, animés par le Pays, pour définir et mettre en œuvre des actions concrètes d'adaptation. Par exemple, le dispositif Sylv'ACCTES est issu d'un des groupes de travail et est déployé depuis 2023 en partenariat avec le Pays de Remiremont et de ses Vallées (au sud du Massif sur 3 autres EPCI). Il a pour objectif de financer des travaux sylvicoles vertueux en forêts privées et publiques, identifiés par les acteurs de la forêt (ONF, CNPF, Chambre d'agriculture, ETF), pour répondre à nos enjeux spécifiques, notamment en termes de diversification des peuplements résineux, peu adaptés aux sécheresses et canicules.

60.050 € HT de travaux sur 31 ha avec une aide Sylv'ACCTES de 26.380 € ont déjà été réalisés.

[Pour plus d'informations >>](#)

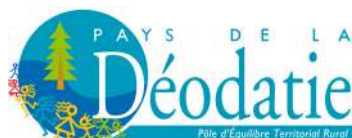


3. Plusieurs évènements ont été organisés par le Pays de la Déodatie et ses partenaires comme une tournée forestière réunissant une trentaine de propriétaires publics et privés du territoire >>.

Le Pays joue ici un rôle de facilitateur, de mobilisateur, neutre et techniquement pertinent, pour agir sur ces sujets complexes, multi-acteurs et avec une temporalité qui dépasse souvent le temps politique. La mission se poursuivra encore dans les années à venir au travers des groupes de travail, notamment sur l'emploi et la formation des professionnels du bois ou encore sur la valorisation du bois local pour maintenir et adapter des forêts et une filière forêts-bois au climat d'aujourd'hui et de demain.



Pays de la Déodatie
Présidence :
Aurélien BANSEPT
3 EPCI
119 communes
105.000 habitants



INTERVIEW



Maxime ROBY

Chef de projet, Pays Monts et Barrages

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

J'ai un master en Management territorial. J'ai eu la chance pendant mes études d'enseigner l'économie, le marketing et la comptabilité en BTS et Brevet professionnel. J'ai commencé à travailler en 2011 sur un Pays corrézien qui faisait parti d'un réseau de l'ex Région sur l'accueil de nouvelles populations. J'ai ensuite travaillé 7 ans comme chargé de développement économique. J'ai pu travailler pour le Pays d'Ouest Limousin et pour le Pays Monts et Barrages jusqu'en 2019. J'ai remplacé en 2020 la cheffe de projet territoriale du Pays Monts et Barrages, partie pour une retraite bien méritée.

Pourquoi avoir choisi de travailler dans une structure Pays ?

J'ai toujours été intéressé par le métabolisme des territoires. Comment sont connectés autant de personnes, d'activités économiques et sociales, d'équipements, de services et autant de flux sur un espace. L'échelle Pays, me semble t-il, permet d'avoir cette analyse. Le poste de chef de projet territorial d'autant plus car il est techniquement garant du projet de territoire défini sur cet espace.

"Le poste de chef de projet territorial est techniquement garant du projet de territoire défini sur cet espace."

C'est quoi une journée type du Chef de projet du Pays Monts et barrages ?

Les journées sont ponctuées d'une part d'un ensemble de rendez-vous et de réunions avec les élus, des techniciens de l'ensemble du territoire ou les partenaires en fonction des thématiques à traiter, d'autre part de production de livrables qui permettent d'avancer sur les projets. C'est sûrement, me concernant, la diversité des thématiques qui fait l'originalité de mes journées. Je coordonne des contrats avec des partenaires institutionnels, accompagne en lien avec ces contrats un ensemble de projets publics ou privés très variés. Nous travaillons aussi à l'émergence de projets sur les thématiques de l'emploi, des filières économiques, de la transition écologiques, de la valorisation de nos atouts avec des démarches collectives qui peuvent réunir un ensemble de parties prenantes territoriales. Malgré la variété des thématiques, la cohérence de ma mission tient à ses fondamentaux : le projet de territoire et le management de projets.

Au-delà des thématiques, la richesse de ce métier est profondément liée à la diversité de rencontres et de la capacité à créer des liens entre les parties prenantes pour développer le territoire.

Quels sont vos dossiers du moment ?

Je suis en phase de recensements de projets publics qui seront mis en œuvre en 2025 pour prévoir leur accompagnement et leur intégration dans un ou plusieurs de nos contrats. Je coordonne la révision du projet du Pays d'art et d'histoire (observation, recherche de solution et faisabilité). Je travaille depuis plusieurs années sur le déploiement de l'expérimentation Territoire zéro Chômeur de Longue Durée et plus largement sur la mise en place d'une animation d'un droit à l'emploi territorial en lien étroit avec une structure d'insertion. Je suis en ce moment plusieurs schémas directeurs d'aménagement urbain, la mise en place d'une filière territoriale sur le réemploi dans le bâtiment, l'accompagnement des projets du syndicat du Lac de Vassivière en lien avec la Région, l'accompagnement de structures de l'ESS qui ont des problématiques de recrutement ou encore l'aménagement du Lac de Châteauneuf-la-Forêt avec la cheffe de projet Petite ville de demain. Nous sommes aussi avec la Région dans un programme "marque employeur territorialisée" qui doit permettre aux entreprises engagées de travailler sur leur condition de travail et au territoire de travailler sur ses facteurs d'attractivité. Evidemment, je ne suis pas seul sur ces sujets. Je peux être techniquement soit coordinateur soit co-animateur. Le lien reste le projet de territoire et la convention territoriale avec les EPCI.

Quelles sont les relations EPCI / Pays sur votre Territoire ?

Nous sommes liés par le projet de territoire et par notre convention territoriale. Cette convention a été signée après la réalisation du projet de territoire en 2020 et fixe la feuille de route du PETR pour qu'il joue un rôle dans l'atteinte des objectifs du projet. Sur le terrain, au quotidien, il me semble que les trois EPCI utilisent bien l'outil Pays à leur service. Il est aussi important de parler des liens entre Pays et Communes. Notre ingénierie intervient dans les communes, souvent pour celles qui ont le moins de moyens humains.

Un moment particulièrement marquant de votre carrière ?

Le déploiement de la démarche Territoire zéro chômeur de longue durée depuis 5 ans est une phase importante de ma vie professionnelle. Au-delà des réponses qu'elle apporte aux enjeux du projet de territoire sur la baisse du chômage, ce projet m'a aussi fait évoluer en tant qu'humain. L'animation de ce projet porte une charge émotionnelle très forte.

Et un moment moins satisfaisant ?

Les projets qui n'arrivent pas au bout pour une multitude de raisons. Ce sont ceux qui nous interrogent sur notre légitimité technique à réussir.

"Les projets qui n'arrivent pas au bout nous interrogent sur notre légitimité technique à réussir."

Un avis à partager sur l'évolution des politiques publiques de ces dernières années ?

Il me semble, concernant les Pays, que les possibilités d'innovations territoriales n'ont jamais été autant ouvertes. C'est la recherche, l'exploration de nouveaux concepts, la place que prend l'Economie sociale et solidaire comme un véritable moteur du développement territorial (loi de 2014) qui permettent tout cela. De l'autre côté, nous sommes soumis à des politiques publiques recentralisatrices qui rendent parfois difficiles la coexistence entre orientations nationales et projets de territoire. Cela étant dit, nous avons une politique régionale en Nouvelle-Aquitaine qui prend le parti de la cohésion territoriale.

Présidence :
Laurent PAQUET
3 EPCI
34 communes
23.000 habitants



PRESENTATION

PARTENAIRE



Les éditions JEUX BORDIER ont vu le jour en 2007 et ont développé une gamme de jeux de société familiaux destinée à promouvoir les collectivités locales. Ainsi, de nombreuses structures font régulièrement appel à cette entreprise pour valoriser leur territoire. Mais c'est bien l'échelle "pays" qui reste privilégiée par les JEUX BORDIER, afin de lier le ludique au renforcement de l'identité territoriale de la population. Ce sont près d'une quarantaine de PETR - Territoires de Projet qui ont, en 2024, bénéficié d'un jeu de société.

Les jeux sont créés en partenariat avec les collectivités porteuses du projet et répondent à trois objectifs clairement définis :

- Faire découvrir le territoire à la population (locaux, nouveaux arrivants, touristes...)
- Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire et permettre d'identifier plus facilement le PETR
- Fédérer les différents acteurs du territoire autour d'un projet commun et créer du lien entre ces partenaires (pays, conseils de développement, offices de tourisme, communes, associations, scolaires, monde de l'entreprise, commerces, population locale)

Ces jeux s'inscrivent d'ailleurs pleinement dans les démarches d'attractivités menées par les territoires et sont de véritables opportunités de concertation locale.

Les JEUX BORDIER proposent aux PETR des jeux de société intergénérationnels de type questions-réponses (agrémentés de charades, devinettes, photos, anciennes cartes postales...) permettant au public de redécouvrir d'une façon ludique, abordable et conviviale le territoire concerné en abordant des thèmes très éclectiques et en mettant en avant les spécificités de chaque collectivité.

Diffusés largement, les jeux de société trouvent naturellement leur place dans les écoles, médiathèques, commerces, hébergements touristiques ou encore maisons de retraite du territoire et font des habitants de véritables ambassadeurs de leur territoire.

Quelques chiffres :

Les jeux BORDIER c'est :

- **17 ans** d'activité
- **Plus de 60 jeux** développés territorialement
- **150.000** exemplaires commercialisés



Grégory BORDIER, fondateur des Jeux BORDIER



INTERVIEW ACTEUR



Brigitte BARIOL-MATHAIS

Déléguée générale, Fédération nationale des agences d'urbanisme

Tout d'abord, comment allez-vous ?

Le réseau des agences d'urbanisme et la Fnau vont plutôt bien, car dans les territoires se manifeste un très grand besoin d'ingénierie et les sollicitations sont nombreuses pour répondre aux enjeux auxquels font face les collectivités locales : sobriété foncière et changement des modèles d'aménagement, adaptation au changement climatique, transformation des mobilités, enjeux de réindustrialisation des territoires ou d'accès aux services publics, urbanisme favorable à la santé ou projet territoriaux alimentaires... L'ADN d'ingénierie locale mutualisée au service de l'intérêt général, pour l'observation territoriale et l'accompagnement des politiques publiques et des documents de planification, répond bien à ces préoccupations, tant pour des territoires urbains que ruraux.

"Le réseau des agences d'urbanisme et la Fnau vont plutôt bien, car dans les territoires se manifeste un très grand besoin d'ingénierie."

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis de formation architecte et j'ai également un master recherche (DEA) en urbanisme. J'ai démarré mon parcours professionnel en tant qu'architecte urbaniste libérale pendant une dizaine d'années avant de passer le concours d'urbaniste de l'Etat.

Après un passage en service déconcentré de l'Etat, j'ai pris la direction au début des années 2000 de l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise Epures. J'ai contribué à la diversité des politiques territoriales du territoire accompagnant la montée en puissance des intercommunalités : inter-territorialité et élaboration du SCoT, implication sur les politiques de développement économique, de l'habitat, des mobilités et de développement durable mais également aux politiques contractuelle régionales. Je suis depuis 2012 déléguée générale de la Fédération des Agences d'urbanisme qui fédère les cinquante et une agences d'urbanisme françaises.

Quelles sont les missions de la FNAU ?

La Fnau est un réseau d'élus présidents ou présidentes d'agences d'urbanisme, actuellement présidé par Sonia de la Provôté, présidente de l'agence d'urbanisme de Caen, l'Aucame, et aussi sénatrice du Calvados. C'est dans le même temps un réseau très actif qui rassemble les 1.700 professionnels qui travaillent dans les agences d'urbanisme. Ces salariés se réunissent régulièrement dans plus d'une vingtaine de clubs thématiques qui leur permettent d'échanger sur les méthodes, de partager des formations, pour certains de préparer des publications.

La Fnau qui est une petite équipe de 8 personnes environ, coordonne également un programme d'étude et de publications sur des sujets émergents ou d'actualité, par exemple à l'occasion de projets de lois, comme la loi Climat et Résilience. Ces travaux appuyés sur l'expérience de terrain des agences se font en partenariats avec différents acteurs en fonction des problématiques traitées. Par exemple la Fnau s'est beaucoup mobilisée ces dernières années sur les enjeux de mise en œuvre du ZAN dans les territoires, nous conduisons actuellement des travaux sur la gestion de l'eau et nous venons d'engager un cycle de réflexions sur les mutations des espaces périurbains "Dess(e)ins périurbains". Ces démarches partenariales permettent de formuler des recommandations et de valoriser les démarches inspirantes. Enfin facette moins connue, la Fnau a aussi une action aux échelles européenne et internationale, car elle fait partie de nombreux réseaux, elle accompagne la création d'agences urbaines à l'international et enfin elle assure une coordination technique de la participation aux forums urbains mondiaux d'ONU Habitat, des acteurs français rassemblés au sein d'une plateforme commune "Le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires".

Quels sont les liens qu'entretiennent nos réseaux respectifs ?

Au local les liens sont nombreux entre Pays ou PETR et agences d'urbanisme, dont les missions sont complémentaires. Les questions de planification, mais aussi de connaissance partagée, sont en général au cœur de ces partenariats. Un certain nombre de Pays ou PETR sont d'ailleurs membres d'agences d'urbanisme. Au niveau national nous avons souvent des liens entre ANPP et Fnau à l'occasion de projets de lois, d'auditions parlementaires ou de groupes de travail. Nous avons par exemple des échanges réguliers au sujet des politiques européennes avec également d'autres associations.

Auriez-vous une réflexion à nous partager sur les enjeux liés au ZAN, et plus globalement du lien entre urbanisme et transition écologique ?

C'est bien évidemment un sujet au cœur des préoccupations de nos deux réseaux. Concernant le ZAN, la Fnau s'est attachée dans ses travaux à de la pédagogie et à démontrer exemples à l'appui qu'il est possible de changer les pratiques.

Cela suppose une bonne connaissance partagée une véritable observation foncière et immobilière pour identifier notamment le foncier disponible "caché" qui existe dans les friches, les dents creuses, les bâtiments non utilisés... et pour pouvoir ainsi construire une politique de sobriété foncière en les mobilisant dans des projets pour permettre un développement de tous les territoires.

"la Fnau s'est attachée dans ses travaux à de la pédagogie et à démontrer exemples à l'appui qu'il est possible de changer les pratiques."

Concernant les enjeux de transition écologique, nous travaillons actuellement sur la manière dont on peut organiser un développement résilient des territoires en tenant compte des limites de leur environnement (de leurs sols, de la ressource en eau, du recul du trait de côte pour les territoires littoraux ou de la perte d'enneigement pour les territoires montagnards...). Pour cela nous nous appuyons sur le concept des limites planétaires (dont 6 sur 9 sont déjà dépassées), mais aussi sur les solutions fondées sur la nature notamment pour l'adaptation au réchauffement ou la réponse aux risques naturels.



CIRCUITS-COURTS

Réduction des déchets

L'avis de l'expert partenaire : TRASH SPOTTER



Privilégier les circuits-courts, autrefois la norme et essentiellement perdue au XXe siècle avec l'industrialisation, retrouve ses fervents adeptes au sein de la société. Les motivations sont nombreuses et variées : qualité des produits, authenticité, relations sociales, la confiance... tout comme les avantages : autonomie alimentaire, économie locale, bien-être, impact environnemental... Les circuits courts et la protection de son environnement s'inscrivent tous deux dans le besoin des habitants, de projets porteurs de sens et à participer concrètement à la transition vers un monde plus durable.



[@vanadjana/EnvatoviaTrash Spotter](#)

La réduction des déchets

Les circuits courts sont également synonymes de moins de déchets grâce notamment aux produits en-vasc, moins d'emballages en plastique à usage unique...C'est un point essentiel, car ce sont nos déchets, notamment issus de l'industrie alimentaire, qui polluent nos milieux naturels et, comble... nous reviennent aujourd'hui via notre chaîne alimentaire, l'air, l'eau...

Agir

La pollution des milieux naturels par les déchets nous concerne tous : santé, bien-être, attractivité des territoires...Le problème devient une porte d'entrée accessible à tous, pour agir à la protection des milieux naturels locaux et au mieux vivre ensemble. Attirer l'attention sur ces déchets, en encourageant des signalements et des ramassages, avec l'appli Trash Spotter, représente un levier de mobilisation citoyenne et de développement d'une communauté de tous les acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités, associations) autour de valeurs communes.

Le simple fait de photographier des déchets et d'enregistrer ses actions constituent déjà des actes d'engagements et qui motivent à poursuivre. Bien plus, la solution Trash Spotter converti chacune des actions en don monétaire au profit d'associations environnementales locales.



TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Le programme Territoires en Transition Agroécologique et Alimentaire (TETRAA) a été créé et est co-piloté par la Fondation Daniel et Nina Carasso, en partenariat avec AgroParisTech. Doté d'un budget total de 5,7 millions d'euros sur 5 ans, TETRAA accompagne 9 territoires pilotes dans le but d'accélérer leurs démarches et de renforcer l'ingénierie de la transition.

Les principaux enseignements

Tout d'abord, il faut rappeler que les collectivités sont des acteurs incontournables pour agir en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables. Que ce soit à l'échelle d'une ville, d'une communauté de communes ou d'un Territoire de projet (Pays/PETR), elles disposent de nombreux leviers : accompagner au changement de pratiques des agriculteurs, soutenir l'agriculture biologique, améliorer l'approvisionnement de l'aide alimentaire, structurer des filières locales durables etc.

Pour passer des promesses politiques aux réalisations concrètes, quel que soit l'échelon, le portage politique par les élus est un facteur clef. L'élu en charge doit à la fois convaincre les autres élus et créer des alliances pour constituer des majorités. Ce portage politique peut prendre corps grâce à une vision explicite des changements souhaités. Parmi les enseignements, l'importance du binôme "élu-technicien", maillon essentiel pour opérer des changements.

Concernant les acteurs économiques du système alimentaire, alors que ceux-ci ont un poids économique, social et environnemental conséquent, ils sont peu mobilisés. Absence de culture du dialogue, manque de disponibilité, divergences d'intérêts... Les raisons invoquées ne manquent pas et témoignent d'un fossé entre secteur public et secteur privé.



Néanmoins, certains territoires font bouger les lignes, comme par exemple l'agglomération du Douaisis, qui met en œuvre une politique volontariste avec des acteurs des filières (agriculteurs, transformateurs, restaurateurs).

De plus, et malgré leur engagement, les collectivités font face à de nombreux freins : leur organisation (en services), leur fonctionnement (en silos) ou encore leurs budgets (moyens alloués) ne leur permettent pas de traiter d'enjeux complexes transversaux. Toutefois, certaines collectivités innovent pour expérimenter de nouvelles gouvernances, comme par exemple au Pays des Châteaux avec le Conseil Local de l'Alimentation.

[Pour plus d'informations >>](#)



[Save the date : 6 décembre 14h-16h](#)

Webinaire "L'alimentation au coeur des politiques locales" - Enseignements du programme TETRAA



TETRAA : UN PROGRAMME AU SERVICE DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE EN FRANCE

**9 territoires
engagés**



Des collectifs d'acteurs locaux représentatifs de la diversité des acteurs concernés : collectivités locales, organisations professionnelles, représentants de la société civile, institutions.

Des collectifs de taille variable.



JURIDIQUE

VOS QUESTIONS, NOS REPONSES...

Un élu peut-il intervenir bénévolement pour sa collectivité ?

Bon nombre de collectivités ne peuvent fonctionner que par l'engagement personnel de leurs élus, fondé sur le dévouement et donc relevant de leur "bon vouloir". Cet état de fait consacre donc le bénévolat de bon nombre d'élus, et de leur temps consacré à des activités relevant de la gestion de services publics (ex : relevés des compteurs d'eau, entretien du cimetière... par exemple). **Cette situation de fait n'est pas interdite par la loi**, mais suppose néanmoins plusieurs précautions cumulatives. La collaboration de l'élu au service public doit être **réellement bénévole**, sans aucune contrepartie, pour éviter tout grief au plan du contentieux administratif, voire pénal.

Dans une telle situation, les élus sont considérés comme des "collaborateurs occasionnels du service public", dès lors qu'ils participent de "manière effective et directe à l'exécution d'un service public". Mais attention, à cette occasion, ils peuvent : soit subir des dommages, soit, le cas échéant, être mis en cause (par exemple un maire effectuant bénévolement sur un terrain municipal des travaux de nivellement destinés à aménager ce terrain en terrain de sport et qui, à cette occasion, a subi un dommage, [CE, 27 novembre 1970, n°75992 >>](#)). Il est donc impératif, dans un souci de précaution juridique, que la collectivité concernée vérifie si sa police d'assurance couvre de tels dommages. Il n'existe pas de formalisme juridique particulier encadrant la "collaboration occasionnelle au service public", mais là aussi dans un souci de sécurité juridique, il est **conseillé d'officialiser** ceci, soit dans le cadre d'une délibération de la collectivité concernée, soit dans le cadre d'une convention avec le ou les élus concernés.

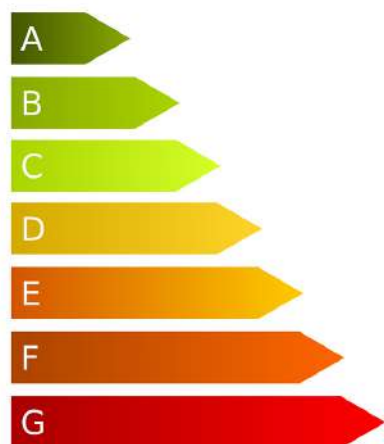


Extension de périmètre d'un syndicat ou PETR, quel est le pouvoir du Préfet ?

Sans entrer dans le détail des procédures d'extension de périmètre de structures syndicales, une telle opération (qui suppose l'adhésion d'un nouveau membre), doit être, in fine entérinée par le Préfet par un arrêté d'extension de périmètre ([article L.5211-5 du CGCT >>](#)). (Attention : le PETR est soumis à une obligation de continuité territoriale). Les textes toutefois donnent **au préfet un pouvoir discrétionnaire** (en effet, le périmètre "...peut être étendu"). Un pouvoir "discrétionnaire", **mais non arbitraire**, car il peut, alors même que les diverses conditions procédurales sont réunies (consultations préalables, étude d'incidences, respect des règles de majorité), ne pas adopter l'arrêté d'extension. Ses critères peuvent être "juridiques" (mise en conformité du SDCI, un éventuel avis négatif de la CDCI - qui pourtant ne lie pas le Préfet, mais qui est un élément d'appréciation par ce dernier...). ATTENTION, ces critères d'appréciation peuvent également être plus factuels, au regard de critères matériels, financiers ou techniques qui peuvent justifier l'adhésion à tel ou tel syndicat. Par exemple, peuvent être pris en compte : la continuité des réseaux existants, des équipements ou projets communs entre collectivités et syndicat, l'existence de conventions préalables, la cohérence d'un document en commun à établir, des questions de financement ([CE, 13 mars 1985, n° 19321 & 1932 >>](#) : refus de création d'un syndicat en raison des "imprécisions du projet envisagé et de ses incertitudes financières"). Dans tous les cas, ces processus d'extension de périmètres doivent être anticipés minutieusement, en amont, avec les services préfectoraux, ce qui peut se traduire, par exemple, par la rédaction d'un argumentaire en faveur de l'adhésion, au-delà des documents exigés par la législation (études d'incidences dans certains cas, les services de l'État considérant, que l'[article L. 5211-39-2 du CGCT >>](#) s'applique à des syndicats mixtes, ce qui induit que les PETR sont concernés).

ENQUETE

Rénovation énergétique



Rénovation, sobriété, énergies renouvelables. C'est un triptyque aujourd'hui bien connu des acteurs des territoires, qui s'inscrivent dans les politiques d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, déjà-là et à venir.

Sur ces multiples fronts de la transition écologique, les Territoires de projet se trouvent à la fois au pilotage stratégique - planification, structuration de filières, information, etc. - et en première ligne - portage des dispositifs de financement, accompagnement des projets, maîtrise d'ouvrage.

La sobriété, qui englobe l'ensemble des pratiques et techniques réduisant l'intensité énergétique de la satisfaction de nos besoins et la limitation de notre demande en biens et services, est visée de bien des façons et auprès de l'ensemble des acteurs du territoire. La communication, et notamment le relais des travaux et campagnes des partenaires des Territoires de projet, constitue l'un de ses premiers leviers. Sur le plan technique, des Pays accompagnent les collectivités dans la mesure de leurs consommations et le changement de pratiques.

Dans une vision stratégique et partagée du territoire, ce sont ailleurs des ateliers qui sont organisés pour donner à chacun la possibilité de construire et de se projeter sur un territoire sobre et dans les modalités d'atteinte de celui-ci. Consommer moins pour consommer mieux pourrait être le mantra de cette dynamique territoriale, au cœur de laquelle planification, mutualisation et dialogue jouent chacun un rôle essentiel de projection et de ralliement des acteurs.



[Découvrez l'enquête >>](#)

.....

268 Territoires de projet et la moitié des Régions métropolitaines

Représenter

- > les **Territoires** auprès des pouvoirs publics, des Ministères, des Agences de l'État, des parlementaires (Assemblée nationale, Sénat, CESE et Parlement européen), mais également de grands opérateurs privés
- > les **Territoires** auprès de tout acteur du développement local public ou privé
- > les **Territoires** de projet à l'occasion de la trentaine d'auditions parlementaires et institutionnelles 2022

Animer

- > le **Réseau des Territoires de projet et partenaires** : Clubs, Commissions, Webinaires "Les Vendredis territoriaux"
- > les **Rencontres nationales** (EGPP ou RTPP) favorisent les échanges d'information et bonnes pratiques entre acteurs du développement local

Accompagner

- > les **Territoires de projet** dans la définition de leur **projet de territoire**, en produisant des notes d'informations, des décryptages législatifs et réglementaires, et en proposant des outils méthodologiques
- > les **Territoires de projet** par des réponses personnalisées aux questions juridiques, d'études et d'enquêtes menées auprès des territoires ou encore d'un Webmagazine, et par l'animation de réseaux sociaux, et d'un site Internet

Pour adhérer >>

Une équipe dédiée

Une gouvernance composée de 39 membres, présidée par Stéphane DELAUTRETTE, une équipe de 5 agents, dirigée par Michael RESTIER, sont à votre écoute et pleinement mobilisées pour les Territoires de projet



Dans ce numéro, focus sur **Frédéric WALLET**, membre du Bureau ANPP - Territoires de projet, docteur en économie, chercheur à l'INRAE, et intervenant à AgroParisTech. Ses travaux ont d'abord porté sur le rôle des relations de proximité géographique et sociale pour expliquer les dynamiques d'innovation et les processus de gouvernance en milieu rural. Depuis plusieurs années, il poursuit ces réflexions en s'intéressant davantage aux initiatives citoyennes dans le cadre du mouvement des transitions et à la reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation.

PARTENAIRES

Partenaires institutionnels



Fédérations d'élus



Partenaires privés



Partenaires médias



Partenaires locaux

